

Les AFC :

**Parce que ne pas
défendre la famille nuit
gravement à la société**

Les AFC s'engagent dans trois missions prioritaires :

1. Valoriser

la famille fondée sur le mariage et ouverte à la vie comme chemin de bonheur et d'épanouissement de la personne.

2. Discerner

localement les besoins des familles et prendre des initiatives pour y répondre : services, rencontres, formations, aides éducatives...

3. Être une force de proposition

qui agit en permanence auprès des acteurs économiques, sociaux, politiques, mais aussi auprès de l'opinion publique pour que le choix des familles et l'accueil de l'enfant soient facilités.

Adhérez aujourd'hui aux AFC, et contribuez à la diffusion du repère familial dans notre société.

> Une vigilance indispensable

Des évolutions sociales considérables ont été constatées ces dernières décennies. Nous devons donc nous montrer vigilants pour promouvoir une politique familiale ambitieuse et responsable. Ce qui signifie notamment :

- Refuser toute mise sous condition de ressources des aides à la famille.
- Sensibiliser au fait que les Français n'ont pas le nombre d'enfants qu'ils souhaitent et peinent à assurer leur devoir de solidarité entre les générations.
- Exiger que les différences entre concubinage, PACS et mariage soient clairement perceptibles en particulier en veillant à ce que les aides familiales soient versées aux couples qui choisissent le mariage civil, situation la plus favorable au couple, à ses enfants et à la société.
- Favoriser les mesures de prévention des fragilités et des difficultés familiales (divorce, mono-parentalité, surendettement, avortement).
- Valoriser, défendre et aider les parents

qui renoncent à travailler pour élever leurs enfants.

- Redonner confiance et accompagner les parents dans leur mission éducative, et leur donner les moyens d'une liberté effective dans le choix de l'école.
- Réintroduire la dimension familiale dans la politique sociale et managériale de l'entreprise.
- Assurer au plan national et local un environnement média et publicitaire respectueux de chacun.

Pour atteindre ces objectifs, il est vital de pouvoir renforcer notre voix par celles de tous les hommes et femmes qui partagent avec nous les mêmes repères, les mêmes convictions et la même vision de l'avenir.



Les AFC :

des représentants pour agir

Les AFC cherchent à peser sur la définition des politiques publiques nationales concernant la famille. Au niveau local, les associations agissent également au sein d'organismes représentatifs. Or, l'influence des AFC dans ces organismes est directement liée au nombre de ses adhérents.

ADHÉRER AUX AFC, c'est donc leur donner plus de poids, plus de force, plus d'efficacité pour défendre concrètement VOS convictions.

Une présence à tous les échelons

Les AFC cherchent à peser en faveur des familles :

- directement auprès des pouvoirs publics et des institutions nationales (Assemblée, Sénat) ou locales (Mairies, Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS) ...)
- depuis 1945, par l'intermédiaire du parlement des familles au niveau national (Union Nationale des Associations Familiales-UNAF) ;
- au niveau départemental et régional par l'intermédiaire des UDAF et des URAF.

Les AFC représentent également les familles dans différentes institutions : Conseil Économique, Social et Environnemental, Caisse Nationale Vieillesse, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Institut National de la Consommation, Conseil Supérieur d'information Sexuelle, Commission de Sécurité des Consommateurs...



Une efficacité dépendante du nombre d'adhérents

➔ Au sein des institutions de la République française : la représentation est directement liée au nombre d'adhérents. Les AFC sont reconnues comme mouvement de familles représentatif, membre de l'UNAF, et, à ce titre, peuvent avoir des représentants au sein de nombreuses commissions, caisses, et organismes consultatifs ou de gestion. Cependant, c'est le nombre d'adhérents qui donne le poids de l'association familiale. Plus nous avons d'adhérents, plus nous aurons de représentants élus ou désignés. Et seule une représentation forte nous permet de défendre nos repères et nos propositions.

➔ Comme interlocuteurs, prescripteurs et leader d'opinion auprès des pouvoirs publics, la crédibilité et le poids de nos propos dépendent du nombre de nos adhérents.

➔ Dans les campagnes d'opinion : les AFC mènent également des campagnes visant à sensibiliser l'opinion sur des dérives mettant clairement en danger la famille, ses ressources économiques, l'intégrité physique et morale des enfants, etc.

Parmi les dernières menées, on peut citer :

- Action en faveur d'une véritable familialisation des retraites : www.dynamisonslapolitiquefamiliale.fr ;
- La mobilisation contre toute forme de clonage ;
- La revalorisation du mariage civil : "le mariage est la plus belle des promesses" ;
- La campagne de sensibilisation en vue de la révision des lois de bioéthique.

En 2008, face à la menace de la suppression de la carte Famille Nombreuse, le mouvement familial, et tout particulièrement les AFC, s'est mobilisé massivement.

L'ampleur du mouvement ainsi initié a conduit le chef de l'Etat à en prendre acte et à annoncer non seulement la pérennité de la carte Famille Nombreuse, mais encore le lancement d'une concertation concernant les conditions de son élargissement.

Il s'agit là d'une victoire d'autant plus emblématique que le danger était réel !